

CAPZA

Compte-rendu de la politique d'engagement actionnarial

30 Juin 2025

PARIS | MUNICH | MADRID | MILANI AMSTERDAM

Le présent rapport a pour objectif de présenter un compte-rendu de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial de CAPZA auprès des sociétés financées pour le compte de ses investisseurs pendant l'année 2024.

1. Le suivi de la stratégie et de l'impact social, environnemental et du gouvernement d'entreprise

Avant d'investir dans une entreprise, nos équipes d'investissement évaluent systématiquement la performance financière des sociétés cibles. Cela comprend la réalisation de due diligences (financières, juridiques, stratégiques, etc.) ainsi que des échanges approfondis avec le management des entreprises ciblées. CAPZA accorde également une attention particulière à l'impact social, environnemental et de gouvernance (ESG) des sociétés en portefeuille. En complément d'une politique d'exclusion, la société de gestion évalue les risques et impacts en matière de durabilité en amont des investissements des fonds.

Pour les investissements en capital, une feuille de route préliminaire est établie avant l'investissement dans les sociétés présentant des enjeux ESG identifiés comme significatifs.

Ensuite, la performance financière et extra-financière de chaque société en portefeuille est suivie régulièrement tout au long de la période d'investissement. Cela se traduit par des réunions fréquentes avec le management, la participation aux conseils d'administration, ainsi que l'étude et l'analyse de documents tels que les rapports, comptes, budgets et rapports de commissaires aux comptes des sociétés en portefeuille.

En outre, une revue annuelle du portefeuille est réalisée afin d'identifier les risques et opportunités en matière de durabilité, les impacts ESG et les axes d'amélioration pour chaque participation, et ainsi définir, en collaboration avec les équipes dirigeantes, des plans d'action adaptés.

CAPZA a défini ses objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa politique ESG, son rapport de durabilité et son rapport au titre de l'article 29. Ces documents sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : <https://capza.co/fr/durabilite>.

2. Le dialogue avec les sociétés détenues

Le dialogue avec les sociétés en portefeuille est réalisé via un contact périodique avec les dirigeants, les organes de contrôle des sociétés (conseil d'administration, conseil de surveillance), et les (autres) actionnaires présents au tour de table le cas échéant, mais aussi via les différentes équipes opérationnelles notamment RSE.

En outre, CAPZA s'efforce d'initier et de maintenir une démarche ESG avec le management des sociétés dans lesquelles elle investit, afin de créer de la valeur et de les accompagner dans l'amélioration de leur performance extra-financière.

Selon le contexte et la politique d'investissement du fonds, les objectifs ESG peuvent être formalisés dans la documentation d'investissement, sous forme de clauses spécifiques dans le pacte d'actionnaires ou via des objectifs de performance durable (« Sustainability Performance Targets » - SPTs) ayant un impact sur le package de rémunération du management ou d'autres instruments financiers.

3. L'exercice des droits de vote et des autres droits attachés aux actions

La politique d'exercice des droits de vote établie par CAPZA est exercée dans l'intérêt exclusif des investisseurs.

CAPZA s'est efforcé de voter dans les sociétés pour lesquelles elle détient au travers des fonds gérés, une participation d'au moins 5% des droits de vote. Pour cela, les gérants qui suivent les dossiers ont eu la charge d'instruire et d'analyser les résolutions soumises aux Assemblées Générales (AG). Ils ont été à même de décider des votes à exercer exercés en participant aux assemblées générales, en votant par procuration ou par correspondance.

Voici le compte-rendu quantitatif de l'expression des votes pour les participations en capital de CAPZA en 2024:

	Nombre de résolutions	Approbation de l'ensemble des résolutions	Opposition à une partie des résolutions	Opposition à la totalité des résolutions
Equilibre des pouvoirs	35	35	0	0
Répartition de la valeur	39	39	0	0
Transparence de l'information	32	32	0	0
Structure financière	66	66	0	0
Amendement de statuts	14	14	0	0
Fonctionnement et formalités de l'AG	81	80	1	0
ESG-climat	2	2	0	0
Total	269	268	1	0

4. La coopération avec les autres actionnaires et autres parties prenantes

Au cours de l'année 2024, CAPZA a régulièrement échangé avec l'ensemble des parties prenantes (actionnaires, auditeurs, management de la société en portefeuille etc.), notamment au travers des organes de gouvernance ou des assemblées générales, et a pu être amené à réaliser des pactes d'actionnaires afin de consolider sa position et assurer le développement de la société.

CAPZA a également contribué à l'amélioration des bonnes pratiques au sein du capital investissement. CAPZA est d'ailleurs signataire des PRI, de l'initiative climat international, ainsi que des chartes France Invest sur le partage de la valeur et la diversité, qui visent à promouvoir respectivement le partage de la valeur et l'égalité femme-homme.

5. La prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels par rapport à leur engagement.

Le Code éthique présente le dispositif en œuvre au sein CAPZA en matière de prévention et gestion des conflits d'intérêts. Il est disponible sur le site internet.

Aucun conflit d'intérêts avéré n'est survenu sur la période considérée.